



## PYRENEES ROUSSILLON

Siège social : Maison départementale des Sports  
Rue Dugay-Trouin - 66 000 PERPIGNAN

### Compte rendu de la commission formation du samedi 25 mars 2006

La réunion préparatoire à la réunion de la commission jeunes/formation s'est déroulée le samedi 25 mars au lycée Charles Renouvier de Prades.

**Présents** : Christine Cessio, Jean Gaillarde, Jean-François Mauny, Benoit Santellani, Jérôme Seychal, Serge Souquet et Jean Torrens.

La séance est ouverte à 9H15 par Jean GAILLARDE

La nécessité de créer une commission responsable composée de membres volontaires et impliqués s'impose.

Elle aura la charge de réceptionner et de définir les projets de formation recevables, de définir les structures concernées, de répartir les subventions en fonction des priorités et des besoins.

#### LES STRUCTURES

- Ecole ailes cerdanes
- Ecole aligers (en cours de création)
- Volem
- C-Kite
- Section sportive lycée de Font romeu
- CIE de cerdagne
- UNSS

Le cas du mas blanc a été évoqué. Seul les structures fédérales ou UNSS seront prises en compte. Cet établissement devra s'affilier s'il souhaite être subventionné.

#### LES PROJETS

##### Scolaires UNSS

. Historiquement l'unss est à la base de la formation jeune. Objectif sur 2 ans : initiation, perf 1 et 2 et championnat d'académie

- La section sportive de font Romeu vise 2 objectifs : découverte et éducation et diriger les plus motivés vers le pole espoir.
- souhait d'un CIE en plaine pour la rentrée.

Jérôme seychal souligne la difficulté du créneau des stages du a l'indisponibilité des prof d'eps . L'activité cerdagne et plaine doit être séparé et la formation plaine devra se faire en plaine par le déplacement des moniteurs volem.

La création d'une école de club aligers et l'achat d'un pool de matériel est indispensable pour la survie de l'activité UNSS.

##### Fédéraux .

- Formation des cadres et des adultes
- Projet ailes cerdanes
- Projet universitaire
- Projet snow kite (pep'air) journée découverte sur l'hiver (5/6 élèves)

cdvl66@wanadoo.fr

<http://www.cdvl66.com>

N° Siret : 450 361 936 Code APE : 926 C

Cette liste n'est pas limitative, tous les projets étant étudiés.

Christine CESSIO souligne que :

Il n'existe pas de convention de formation avec le kite mer.

Les journées découvertes ne sont pas subventionnées.

Les licences groupe jeunes sont délivrées uniquement par les écoles, ce qui exclut les projets clubs. La question sera posée à la fédération pour contourner ce problème ..

Il doit être pris en compte que les structures et les projets s'interfèrent, les bénéficiaires des subventions pouvant être les mêmes.

L'attribution de subvention jeune est limitée aux moins de 21 ans.

Les aides seront attribuées sur des projets réalisés et pour des élèves licenciés FFVL.

La séance est levée à 10h30 pour rejoindre le collège Gustave Violet où la réunion est ouverte à tous les licenciés.

Après un accueil chaleureux du proviseur, la séance est ouverte à 11h

**Présent** : les membres précédents plus Jeph Baric et Jenny.

Après une rapide présentation des réflexions précédentes ;

Jeph Baric présente les élèves du mas blanc comme fédérés puisque licenciés par volein. et précise que les prestataires du CIE de Cerdagne ne sont pas définis et doivent se recruter par appel d'offres.

Jean Gaillarde précise qu'il s'agit d'une convention associations sportives/clubs.

La majorité des membres considère qu'il n'y a pas de concurrence et qu'il nous faut travailler ensemble dans le même objectif, les moniteurs professionnels étant impliqués dans toutes les formations. Le travail de tous les intervenants doit être salué.

Il convient d'harmoniser la présentation des projets et de les présenter au CDVL au plus tard le 31 octobre de chaque année afin de demander les subventions pour l'année civile suivante.

La multiplication des projets et les budgets non extensibles oblige la commission à définir des priorités.

Les propositions de la commission sont soumises au comité directeur du CDVL.

Le CDVL ne subventionne que la formation sur la base d'un prix journée/élève qui tient compte des frais réels de la structure (coût déplacement et moniteur) et de l'amortissement du matériel.

Le budget formation jeune CDVL pour 2006 est de l'ordre de 5500€.

Composition de la commission :

Jeph BARIC

[jeph.baric@wanadoo.fr](mailto:jeph.baric@wanadoo.fr)

Christine CESSIO

[chris.cessio@club-internet.fr](mailto:chris.cessio@club-internet.fr)

Jean GAILLARDE

[jean.gaillarde@neuf.fr](mailto:jean.gaillarde@neuf.fr)

Fabrice PIERRON

[pierronfabrice@free.fr](mailto:pierronfabrice@free.fr)

Benoit SANTELLANI

[bsantellani@wanadoo.fr](mailto:bsantellani@wanadoo.fr)

Jérôme SEYCHAL

[Jerome.Seychal@wanadoo.fr](mailto:Jerome.Seychal@wanadoo.fr)

rapporteur plaine

Serge SOUQUET

[serge.SOUQUET@wanadoo.fr](mailto:serge.SOUQUET@wanadoo.fr)

rapporteur cerdagne

Jean TORRENS

[jeantorrens@tiscali.fr](mailto:jeantorrens@tiscali.fr)

Jean-François MAUNY faisant le lien avec le CDVL en tant que trésorier

[compta@cdvl66.com](mailto:compta@cdvl66.com)

La commission doit se réunir au plus vite pour finaliser les projets 2006.

La séance est levée à 13H.

